

Actualisation du Rapport stratégique 2016

Panorama du Maroc dans le monde

Les relations internationales du Royaume

RESUME

L'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a inauguré en 2015 une nouvelle série de rapports stratégiques : les Panoramas du Maroc dans le monde. Ces rapports stratégiques annuels ont en commun de présenter une situation donnée dans sa globalité : une grande perspective.

Le premier de cette série a examiné les transitions majeures, en cours, au niveau planétaire et leurs impacts sur le Maroc, en termes d'opportunités à saisir, de risques à éviter et de ruptures à anticiper. La seconde édition du Panorama du Maroc dans le monde a été dédiée aux relations internationales du Royaume, en partant des Orientations contenues dans le Message Royal du 30 août 2013, appelant l'Institut à consacrer ses efforts aux relations extérieures du Maroc et au domaine diplomatique.

Le Panorama 2016 met en exergue les fondements de la politique étrangère du Royaume, tels qu'ils émanent de la Vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Il aborde les relations du Maroc avec son voisinage et réserve trois chapitres aux aires d'appartenance culturelle du Royaume : le monde arabo-musulman, l'Afrique et l'espace euro-méditerranéen. Les deux derniers chapitres concernent les relations du Maroc avec l'Amérique et l'Asie.

Ce rapport stratégique vient d'être actualisé, en 2019, en prenant en considération l'évolution des relations extérieures du Maroc depuis 2016 et en mettant en exergue les principales conclusions des dernières études réalisées par l'IRES, particulièrement celles concernant le continent africain. Parmi ces études, il convient de mentionner celle sur le développement autonome de l'Afrique, objet du Panorama 2018.

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ETRANGERE

Sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, la réflexion et l'action sont conjuguées pour œuvrer inlassablement afin de dénouer le conflit artificiel du Sahara marocain, en proposant un projet original d'autonomie, de défendre de façon globale les intérêts du Royaume à l'extérieur, de consolider les liens traditionnels du Royaume, de nouer des partenariats stratégiques et d'inscrire le Maroc dans les nouvelles questions mondiales (changement climatique, développement durable, sécurité, migration...).

La détermination, le pragmatisme, le réalisme, la modération, l'anticipation, la fermeté, l'approche participative, la vision stratégique et la diversification sont, entre autres, des concepts qui constituent les vecteurs qui structurent le nouveau mode opératoire, en matière de puissance attractive, développé par Le Souverain.

Les Discours et les Messages Royaux fixent les grandes orientations de la politique étrangère du Maroc et en précisent les objectifs. Ils s'appuient sur un référentiel qui puise ses fondements dans le patrimoine civilisationnel du Royaume, ses appartenances arabomusulmane, africaine et méditerranéenne ainsi que ses ambitions légitimes pour s'adjuger une place agissante sur l'échiquier régional et international.

Le Message Royal à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de la Diplomatie Marocaine, tenue à Rabat le 28 avril 2000 constitue le texte fondateur de la nouvelle politique étrangère du Royaume du Maroc et de sa diplomatie.

Celle-ci "... se doit aujourd'hui de se mobiliser pour capitaliser la nouvelle image que nous avons accréditée auprès de l'opinion publique internationale, **l'image d'un Maroc démocratique et moderniste**, mobilisé autour de son Souverain, un exemple de modération et de tolérance. Elle doit également œuvrer activement et avec sérieux à prospecter de nouveaux espaces de coopération économique, à approfondir la dimension stratégique du Maroc afin d'en faire un partenaire modèle de tous les pays, dans la perspective d'un partenariat volontariste et solidaire exemplaire, à **consolider la position du Maroc en tant que pôle régional d'avant-garde et facteur de stabilité et de paix dans son environnement maghrébin, arabe, islamique, euro-méditerranéen, africain et américain**, à tirer le meilleur profit de la mondialisation, à s'intégrer dans l'économie globale, tout en atténuant leurs retombées négatives sur notre développement et à donner un nouveau souffle à nos relations extérieures ...".

Ces fondements étant précisés, la politique étrangère du Maroc est définie sur le plan régional par les Orientations contenues dans les Discours et les Messages Royaux mentionnés ci-après :

Dans le Discours Royal du 6 novembre 2018, à l'occasion du 43^{ème} anniversaire de la Marche verte, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a précisé que "...c'est, donc, en toute clarté et en toute responsabilité que Je déclare aujourd'hui la disposition du Maroc au dialogue direct et franc avec l'Algérie sœur, afin que soient dépassés les différends conjoncturels et objectifs qui entravent le développement de nos relations. A cet effet, **je propose à nos frères en Algérie la création d'un mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation**. Le niveau de représentation au sein de cette structure, son format, sa nature sont à convenir d'un commun accord. Le Maroc est ouvert à d'éventuelles propositions et initiatives émanant de l'Algérie pour désamorcer le blocage...".

Dans le Discours Royal du 25 juillet 2016, à l'occasion du 27^{ème} sommet arabe, le Souverain a annoncé ce qui suit : "... nous devons rester focalisés sur **l'impératif de trouver et mettre en place une architecture de partenariats appropriés entre les membres de la maison arabe**, en fonction des besoins, des priorités et des espaces. Le but est de renforcer le volet développement de notre Action commune en mobilisant toutes nos capacités propres pour permettre au citoyen arabe de vivre dans la dignité et la quiétude."

S'agissant de l'Afrique, dans son Discours du 31 janvier 2017, à l'occasion du 28^{ème} sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, Sa Majesté Le Roi a dit : "... Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! **L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison**. Je rentre enfin chez Moi, et vous retrouve avec Bonheur. Vous M'avez tous manqué...".

Le Discours Royal du 4 juillet 2017, à l'occasion du 29^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, a mis en exergue le fait que "... le Maroc veut **contribuer à l'émergence d'une Nouvelle Afrique** : une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des Nations.... "

Celui du 20 août 2017, à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, a montré que " l'engagement du Maroc à défendre les Causes et les intérêts de l'Afrique ne date pas d'aujourd'hui. C'est plutôt une orientation immuable que Nous avons héritée de Nos Ancêtres, et que Nous continuons à conforter avec assurance et fierté. **L'Afrique a toujours été et demeurera en tête de nos priorités**. Ce qui importe, en définitive, pour nous, c'est de contribuer à son essor et de servir le citoyen africain...".

Pour ce qui est des relations avec l'Europe, les aspirations du Maroc vont au-delà du statut avancé. Dans le Discours du Trône du 30 juillet 2014, Sa Majesté Le Roi a estimé "... que le **statut avancé qui lie notre pays à l'Union européenne n'est pas une fin en soi**. Il constitue, plutôt, une étape importante sur la voie de **consolidation d'un partenariat maroco- européen que Nous voulons équitable et équilibré**."

Lors du premier sommet arabo-européen du 24 février 2019, le Message Royal a mis en avant le fait que "... le Royaume du Maroc, qui a acquis, **depuis des décennies, une expérience fructueuse singulière avec le partenaire européen**, notamment dans le cadre du Statut avancé, aspire à élever cette dynamique collaborative à des niveaux supérieurs. Aussi, il est disposé à faire évoluer la coopération euro-arabe vers un partenariat innovant puisant ses ressources dans la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel de chaque partie..."

S'agissant des Etats-Unis d'Amérique avec lesquels le Maroc entretient des relations historiques, Sa Majesté Le Roi, dans le Discours du Trône du 30 juillet 2014, a réaffirmé Son engagement "... à **renforcer le partenariat stratégique** entre les deux pays, notamment à travers la **recherche de nouveaux mécanismes de soutien à l'accord de libre-échange et la poursuite du dialogue stratégique.**" Il a mis en exergue, dans le Discours du Trône du 30 juillet 2015, Son intention de "... **développer notre partenariat stratégique avec les Etats-Unis**, qui repose sur les valeurs et les principes auxquels croient nos deux peuples amis. "

Dans le Message Royal du 1^{er} août 2009, à l'occasion du colloque sur la coopération arabo-afro-ibéro-latino-américaine : les gouvernements et la société civile, le Souverain a précisé qu'il attache "... une égale importance à la nécessité de **consolider nos relations avec les pays d'Amérique du Sud**, en nous employant à explorer de plus larges perspectives pour la coopération culturelle et économique et le développement des échanges commerciaux, tant bilatéraux que multilatéraux... **Poursuivre la réflexion sur la valeur stratégique de ce partenariat et ses prolongements dans l'espace atlantique, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud** et en Europe."

Dans le Message Royal du 23 juin 2014, à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou, Sa Majesté Le Roi a réaffirmé "... la nécessité d'instaurer un **partenariat** ambitieux reliant le monde arabe, l'Afrique et les **pays d'Amérique du Sud, dans le cadre du dialogue et de la coopération Sud-Sud.**"

Le Discours Royal adressé au 3^{ème} Sommet du Forum Inde-Afrique du 29 septembre 2015 a rappelé la disposition du Maroc "... à **adhérer avec l'Inde à des initiatives communes** s'inscrivant dans le cadre de ce forum et touchant les domaines prioritaires pour nos peuples et dans lesquels nos deux pays ont engrangé de grandes expériences et d'importantes expertises ...Cela se fera à l'image du partenariat fructueux qui lie nos deux pays dans le **domaine du phosphate** et de ses dérivés, et que nous nous attachons à élargir pour qu'il couvre les **programmes de sécurité alimentaire, et à mettre à la disposition de certains pays africains ...**".

Dans le Message Royal adressé au sommet du Forum de Coopération sino africain le 5 décembre 2015, le Souverain a rappelé que "... le Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir-faire consolidé, afin d'asseoir une **coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat "gagnant gagnant" avec la Chine ...**" et que le Royaume "... qui croit fermement au **partenariat sino-africain** est disposé à tout mettre en œuvre pour renforcer davantage ce processus et gagner le pari de bâtir, ensemble, une Afrique stable et prospère ... Nous devons envisager notre avenir commun avec optimisme, car l'Afrique a foi en ses potentialités, ses ressources et ses compétences ...".

LES ENJEUX POUR LE MAROC

Face aux grandes mutations du contexte régional et mondial, les enjeux pour le Maroc sont d'ordre politique, sécuritaire, économique, culturel et environnemental.

Sur le plan politique

- Défense de l'intégrité territoriale du Maroc qui est la première priorité nationale.
- Positionnement du Maroc comme interlocuteur incontournable des grandes puissances, particulièrement en Afrique.
- Repositionnement stratégique du Maroc, à l'aune des nouveaux équilibres régionaux et regain d'influence sur les grands dossiers régionaux.
- Contribution à la réussite de la transition démocratique dans les pays sud-méditerranéens et à l'aboutissement des processus de médiation entrepris.
- Construction, avec les pays du voisinage du Maroc, d'un espace de coopération commun, garant de la stabilité et de la paix dans la région.
- Identification des mécanismes, des modes opératoires et des ressources financières nécessaires à l'implémentation du Partenariat euro-marocain pour une Prospérité Partagée, lancé en juillet 2019.
- Développement des relations avec le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou et la Colombie et déploiement d'une action diplomatique vigoureuse vers l'Equateur, le Paraguay et l'Uruguay.
- Diversification des relations de partenariat du Royaume avec la Fédération de Russie et les pays asiatiques dont, notamment, la Chine et l'Inde.
- Volonté de concrétiser le partenariat stratégique conclu avec la Chine en 2016, ainsi que dans le contexte des Nouvelles Routes de la Soie auxquelles le Maroc a adhéré en 2017.

Sur le plan sécuritaire

- Endiguement des menaces transnationales, en l'occurrence le terrorisme et le crime organisé et les réseaux d'immigration illégale qui mettent à rude épreuve la stabilité régionale et internationale.
- Lutte contre le radicalisme religieux et les groupes extrémistes et déconstruction de leur référentiel idéologique.
- Contribution au renforcement des capacités des Etats sahélo-sahariens face aux risques suscités par les mouvements séparatistes.
- Constitution d'une coalition militaire arabe, partageant une doctrine commune.

Sur le plan économique

- Renforcement du positionnement du Maroc en tant que hub régional dans le domaine économique, financier et du transport, mais aussi en matière d'éducation et de recherche scientifique.
- Mobilisation du potentiel de coopération économique en vue de réduire les déséquilibres du commerce extérieur du Maroc, notamment, vis-à-vis des pays avec lesquels le Royaume a conclu un accord de libre-échange.
- Engagement actif en faveur de l'édification de l'intégration euro-méditerranéenne et de la dynamisation des échanges sud-sud.
- Concrétisation du projet de mise en place de la grande zone de libre-échange arabe (GAFTA) et attraction des investissements des pays du Conseil de Coopération du Golfe.
- Poursuite accélérée des investissements marocains en Afrique et leur sécurisation.
- Développement des relations économiques avec l'Asie, malgré l'éloignement géographique et les différences d'ordre culturel et linguistique.

Sur le plan environnemental

- Renforcement des capacités du Maroc, en matière d'adaptation au changement climatique.
- Elaboration et mise en œuvre d'une vision régionale commune, à l'échelle de l'Afrique et de la Méditerranée pour lutter contre les effets du changement climatique.

Sur le plan culturel et humain

- Valorisation de l'héritage culturel commun avec les pays du voisinage immédiat du Maroc et le monde arabe et intensification des échanges culturels.
- Consolidation des actions de diplomatie spirituelle du Maroc en Afrique et en Europe.
- Promotion du dialogue entre les sociétés civiles et rapprochement entre les jeunes des deux rives de la Méditerranée, dans le but de faciliter la compréhension mutuelle.
- Anticipation des risques occasionnés par l'immigration illégale et ses problèmes connexes, tant sur le plan humanitaire que sécuritaire.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Le schéma des relations de coopération et de partenariat, développé par le Royaume le place, aujourd'hui, au cœur des grands enjeux internationaux. Si les choix de la politique étrangère du Maroc se distinguent par leur pertinence, le Maroc devra, néanmoins, réadapter en permanence les outils de déploiement de sa politique étrangère aux mutations accélérées, sur le plan régional et mondial afin que celle-ci soit constamment en phase avec le monde de demain.

A cet effet, il est formulé quelques propositions concernant aussi bien les relations internationales du Royaume que sa diplomatie.

Les relations internationales

Politique de partenariat

- Consolider les partenariats déjà établis par le Maroc et œuvrer en faveur de leur diversification pour adapter le schéma des alliances du Royaume aux nouvelles réalités géostratégiques mondiales.
- Elargir le champ de la coopération bilatérale aux espaces géographiques d'intérêt commun et inscrire les relations avec les pays partenaires dans un monde globalisé, en tenant compte des défis de la compétitivité, du développement durable, de la sécurité et de la migration.
- Faire de la coopération sud-sud un vecteur de déploiement de la politique étrangère du Royaume et privilégier les approches de coopération tripartite associant, d'une part, le Maroc et les pays partenaires et, d'autre part, l'Afrique et l'Europe.

Voisinage immédiat

- Restaurer la mémoire collective, réécrire l'histoire commune avec les pays voisins, notamment l'Espagne et anticiper les tensions éventuelles, en mettant en place des mécanismes permanents de concertation et de coordination.
- Promouvoir la coopération entre les opérateurs économiques pour élargir le champ des intérêts économiques et libérer les relations de coopération des ambivalences de l'agenda politique.

Aires d'appartenance

- Continuer à jouer un rôle important dans les médiations politiques et dans le processus de paix et de sécurité dans le monde arabe.
- Tirer profit des relations du Maroc en Afrique de l'Ouest à travers la demande d'adhésion du Royaume à la CEDEAO pour améliorer le positionnement du Royaume dans l'agenda stratégique des grandes puissances.
- Mener une politique de participation active du Maroc, après son retour à l'Union africaine, en s'impliquant davantage dans les différents organes et structures de l'Union africaine, notamment, dans le cadre de la réforme de l'institution continentale.
- Etendre la coopération en Afrique, au-delà des pays francophones et arabophones vers les pays anglophones et lusophones et faire de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est l'une des priorités de la politique étrangère marocaine.

Ouverture sur le monde

- Œuvrer pour que l'Atlantique sud soit un espace de coopération commun, à travers la création d'une plateforme de dialogue et de concertation, regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud.
- Eriger le capital immatériel tant que levier permettant de réduire l'asymétrie des relations du Maroc avec les pays développés, notamment les Etats-Unis et l'Europe.
- Améliorer le positionnement du Maroc en Amérique du Sud, en faisant des relations privilégiées avec les pays leaders du sous-continent une clé d'entrée au sein des communautés économiques régionales sud-américaines.
- Edifier un partenariat économique dynamique et durable avec l'Asie, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération visant l'Afrique.

La diplomatie

Dimension politique

- Défendre la centralité du Maroc afin de contrer les tentatives visant à l'exclure des initiatives internationales, en direction du continent africain.
- S'adjuger un rôle actif dans le rééquilibrage des forces, à l'échelle régionale, en tirant profit du statut avancé du Maroc auprès de l'Union européenne et des liens étroits du Royaume avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Dimension économique

- Redynamiser la diplomatie économique et rénover les instruments de promotion économique du Royaume dans l'objectif de rééquilibrer les relations commerciales entre le Maroc et les pays partenaires, de renforcer l'attractivité des investissements directs étrangers et de favoriser la diversification à l'international des entreprises marocaines.

Dimension culturelle

- Donner à la dimension culturelle l'importance qu'elle mérite au niveau de l'action diplomatique du Royaume, au même titre que la dimension politique et économique.
- Asseoir les bases d'une relation culturelle durable et équilibrée avec les pays avec lesquels des affinités culturelles existent ou ceux qui accueillent une communauté marocaine importante.

Dimension sécuritaire

- Intensifier la coopération sécuritaire pour endiguer la menace terroriste et criminelle.
- Insérer la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le cadre d'une vision globale, en poursuivant l'approche multidimensionnelle de prévention adoptée par le Maroc et en s'appuyant sur une doctrine permettant de contrer le discours radical des mouvements extrémistes, en particulier en direction des jeunes et la menace terroriste.

Dimension environnementale

- Consolider les acquis de l'organisation de la COP22 et placer le Maroc au cœur des enjeux d'une nouvelle gouvernance du climat, en portant un intérêt particulier à la question de l'adaptation de l'Afrique au changement climatique.
- Renforcer les moyens d'action de la diplomatie climatique et faire de l'adaptation au changement climatique le socle majeur de cette diplomatie.

Diplomatie parallèle

- Encourager l'implication de la société civile dans l'effort de promotion de l'image du Royaume à l'international et la mettre à contribution, particulièrement, en ce qui concerne la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.
- Impliquer les Marocains du Monde en vue d'en faire une véritable courroie de transmission entre les sociétés civiles marocaine et étrangère.

Diplomatie intellectuelle

- Tisser une étroite coopération entre les think tanks marocains et étrangers, à travers l'établissement d'un dialogue stratégique, notamment avec ceux opérant dans le domaine des relations internationales et de la sécurité.
- Développer la veille prospective et montrer que le Maroc est capable d'une pensée stratégique de standard international.
- Promouvoir la coopération scientifique et technique, en encourageant la collaboration entre les universités marocaines et étrangères.

Volet communication

- Doter le Royaume d'une stratégie de communication active sur l'image du Maroc qui soit différenciée selon les continents pour faire connaître les avancées réalisées dans différents domaines, lutter contre les stéréotypes et les préjugés négatifs et accroître la visibilité du pays à l'étranger.
- Mettre en œuvre une politique appropriée de la "Marque Maroc", en associant aussi bien les pouvoirs publics que les acteurs économiques et le milieu médiatique et en faire un instrument, au service du rayonnement du Royaume à l'étranger.